



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Guadeloupe

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 971-200041507-20221114-2022_CC6SPIC_62-DE

Pointe-à-Pitre,
Le 19 Septembre 2022

Louis GALANTINE
Président de l'ADIL Guadeloupe

Monsieur Cédric CORNET
Président de la Communauté d'Agglomération
LA RIVIERA DU LEVANT
93, Boulevard du Général de Gaulle,
BP 63, 97190 LE GOSIER

Nos réf. :
LG/MP-L/SD/040-22
Objet :
Demande de subvention triennale
de fonctionnement 2023-2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, le renouvellement et l'extension de notre partenariat au profit des administrés de la CARL, sous la forme d'une convention triennale, pour les années 2023 à 2025 assortie d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 63 672 € soient 21 224 euros annuels incluant votre cotisation de membre adhérent à l'ADIL

Ainsi, notre Adil organisme associatif, autonome et indépendant, dont le rôle essentiel est d'informer le public sur l'aspect juridique, financier et fiscal du logement pourra ainsi poursuivre sa mission de prévention, en direction du plus grand nombre, notamment en direction des publics fragilisés, en permettant à chacun de mieux connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à sa situation personnelle. En effet, la population rencontre des difficultés croissantes à se loger dans des conditions financières compatibles avec ses ressources. Parallèlement, le droit applicable à ce domaine est complexe et méconnu.

Lors des permanences qu'elle animera **dans les communes du Sud Grande-Terre et à la Désirade et des actions spécifiques** (réunions d'information, conférences débat) **qu'elle proposera dans le domaine du logement, en étroite concertation avec vos services**, l'Adil dont vous avez pu apprécier l'action tout au long de la période 2020 à 2022, contribuera à améliorer l'accès au droit de vos administrés.

En outre, la forte expertise dont elle dispose dans les domaines de l'habitat indigne, la prévention des expulsions, les aides aux travaux (adaptation, rénovation énergétique), l'accession à la propriété vous permettront de cibler les actions et projets envisagés dans le cadre de votre futur PLH.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien et vous en remercie d'avance

Je me tiens à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugeriez utiles et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.


Louis GALANTINE
Président de l'ADIL Guadeloupe

501 Résidence Loïc PETIT
RUE Ho Chi Minh – Bergevin
97110 POINTE-A-PITRE
LEON
Téléphone : 05 90 89 43 63
email : adil.971@wanadoo.fr
www.adil971.org

501 Rés Loïc Petit - Rue
Bergevin - 97110 POINTE-
Téléphone : 0590 89 43
Site : www.adil971.org

wanadoo.fr